



AVIS IMPORTANT

SÉANCE DU CONSEIL— LE 19 FÉVRIER 2021, À 17 H 00

Veillez noter que le Conseil municipal tiendra une séance ordinaire à huis clos, tel que le permet la Loi (décret), en raison de la pandémie.

À cette occasion, nous invitons les citoyens à assister, virtuellement, à la séance. Vous pourrez y accéder par le lien au bas de la page. Il vous sera possible de participer à la période de questions. Notez que les séances sont toujours enregistrées.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2021
3. Comptes payés et comptes à payer
4. Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
5. Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions spécifiques à l'ordre du jour
6. Administration
 - 6.1 Appel d'offres – Réfection du réseau routier 2021
 - 6.2 Désignation de signataires – Banque Nationale du Canada
 - 6.3 Nomination d'un membre – Comité de démolition
 - 6.4 Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect
 - 6.5 Avis de motion – Règlement prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions
 - 6.6 Adoption – Projet de règlement numéro 2021-686 prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions
 - 6.7 Nomination de personnes et autorisation à appliquer les règlements municipaux et les règlements découlant de la Loi sur la marine marchande du Canada
 - 6.8 Dépôt du rapport sur les espaces verts et les parcs
7. Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 220, avenue de Chantilly – Construction d'un bâtiment principal avec des toits plats
 - 7.2 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 722, 6, avenue des Récollets – Régularisation de l'implantation d'un bâtiment principal
 - 7.3 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 684, 20, chemin des Deux-Lacs – Implantation d'un agrandissement au bâtiment principal
 - 7.4 P.I.I.A. – Lot 5 508 220, avenue de Chantilly – Construction d'un bâtiment principal
 - 7.5 P.I.I.A. – Lot 5 508 684, 20, chemin des Deux-Lacs – Agrandissement et rénovation extérieure au bâtiment principal
 - 7.6 Sondage sur le projet de réaménagement et de développement du Club de golf Estérel – Résultats
 - 7.7 Énoncé sur le projet de réaménagement et de développement du Club de golf Estérel
8. Travaux publics
 - 8.1 Aucun sujet à traiter
9. Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Avis de motion – Règlement relatif à l'application des engrais et pesticides
 - 9.2 Adoption – Projet de règlement numéro 2020-683 relatif à l'application des engrais et pesticides
10. Correspondance
 - 10.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Réception du relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires
11. Deuxième période de questions
12. Autres sujets
13. Levée de la séance

Les personnes ayant des commentaires ou des questions et qui ne peuvent pas participer à la séance par webinaire sont priées de les acheminer à administration@villedesterel.com

Lien pour joindre les séances : <https://us02web.zoom.us/j/85717814306?pwd=UUFBVWhLcVNwQTEwSVlEbVlna1pSdz09>